

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/91

20 mai 1998

(98-2102)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Original: anglais

Deuxième session

Genève, (C) TjETBT1 0 0 1 1253s /F17 11 Tf(marginalisés) TjETBT1 0 0 1 73.68 534.96 Tm/F17 11 Tf(dans)

pays les moins avancés. Nous les encourageons à donner suite rapidement à leur déclaration par voie de notification. Nous demandons aux autres Membres de l'OMC de reconsidérer leur position à cet égard et de présenter des offres généreuses concernant l'accès à leurs marchés.

Nous recommandons à toutes les organisations multinationales et régionales de financement ainsi qu'aux donateurs bilatéraux/multilatéraux d'accorder une attention particulière au renforcement de l'infrastructure (énergie, ports, télécommunications, routes, voies ferrées, aéroports, hôtels, etc.), qui rend les économies des PMA plus attractives pour les investissements étrangers.

Nous nous félicitons de la suggestion du Directeur général de l'OMC qui considère que, dans le cadre de la préparation de la troisième Conférence ministérielle, une proposition d'élimination de tous les obstacles tarifaires en faveur des pays les moins avancés devrait être examinée en priorité lors des négociations qui commenceront en l'an 2000.

L'échéancier établi pour la mise en oeuvre des dispositions de l'Accord n'est pas suffisant pour les PMA. Il conviendrait qu'ils bénéficient d'un plus long délai pour se conformer aux dispositions des différents accords.
